

## Revivez #LaREF21 - "Peut-on être libre et (ir)responsable ?"

Publié le 2 septembre 2021

Avec la participation d'André Bercoff et Mathias Wargon.

### Verbatim



- Mathias Wargon : *"Etre chef d'un service d'urgences, c'est être responsable d'une équipe. C'est une responsabilité, car nous devons assurer la continuité de l'activité. Face à une pandémie, nous devons donc ne pas perdre notre sang froid et pouvoir nous adapter."*
- Mathias Wargon : *"Notre responsabilité est de dire oui, il faut se faire vacciner ! Or, nous faisons face à tout un tas de gens, qui eux ne prendront jamais la responsabilité de leur parole."*
- Mathias Wargon : *"A l'hôpital, on ne doit pas faire de politique sur du sanitaire."*
- Mathias Wargon : *"Un vaccin est un médicament. Or, un médicament qui n'a pas d'effet secondaire, c'est juste du sucre !"*
- André Bercoff : *"Le ressenti des gens, c'est très important."*
- Mathias Wargon : *"On n'est pas chez Harry Potter !"*
- André Bercoff : *"Les réseaux sociaux sont un miroir, avec le meilleur et le pire."*
- Mathias Wargon : *"Je dis depuis deux mois qu'il faut vacciner tout le monde."*
- Mathias Wargon : *"Les médecins sont en très grande partie d'accord, mais ils débattent sur des détails."*
- André Bercoff : *"Il y a une crise globale de confiance en la parole."*
- Mathias Wargon : *"Il faut réapprendre à tout le monde comment on fait la science."*

### Pour aller plus loin



#### Peut-on être libre et (ir)responsable ?

L'Académie de médecine préconise de rendre obligatoire la vaccination contre le Covid-19. Les soignants ont-ils le choix de ne pas être vaccinés ? Face à la pandémie, est-on libre de son consentement ? L'avant dernier débat de la demi-journée pose le problème de la responsabilité et de l'acceptation des conséquences de ses actes.

Il est certes des situations où cette conscience semble atténuée, voire abolie. Comment par exemple juger responsable quelqu'un qui n'avait pas pleinement conscience des risques encourus ? Face à la pandémie de Covid-19, étant donné l'importance des alertes et des informations diffusées par l'ensemble des médias pour mettre la population en garde, difficile toutefois de plaider l'ignorance ou l'inconscience.

L'article 1382 du Code civil stipule clairement que « chacun est responsable du dommage qu'il a causé, non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou son imprudence ». L'homme est « responsable de tous les hommes », disait Sartre et cette responsabilité n'est pas uniquement d'ordre juridique, elle est aussi morale et s'oppose souvent à nos intérêts égoïstes.

Être libre et irresponsable, sans penser aux répercussions de nos actes sur autrui, conduirait à un vrai dysfonctionnement de la société. Depuis la Révolution, l'État doit garantir aux citoyens la « *sûreté* ». En échange de cette protection, les citoyens renoncent à une petite part de liberté et acceptent de respecter la loi afin d'éviter l'anarchie.

Et on peut également s'interroger du rôle que peuvent jouer les réseaux sociaux, d'aucuns diront les « *fléaux sociaux* », dans cet arbitrage entre liberté et responsabilité. En véhiculant des *fake news*, très difficiles à démonter, les réseaux sociaux entretiennent l'ignorance et attisent le débat entre liberté et responsabilité en s'appuyant sur des inquiétudes souvent légitimes. Encouragés par les réseaux sociaux, beaucoup oublient aujourd'hui de se confronter au réel et cèdent aux sirènes de complotistes de tous bord. Comment les ramener à la raison et les convaincre d'agir à leur tour pour le bien commun ?